

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2025

Date : Vendredi 8 août 2025

Heure prévue : 15 h 00 (heure normale des
Rocheuses)

Lieu Virtuel

Remarque : AGA des athlètes

(Réservée aux membres de classe B de la BCS, tenue après l'AGA de la BCS)

Élection des athlètes directeurs pour un mandat de deux ans :

A. Directeur de classe B - Bobsleigh

B. Directeur de classe B - Skeleton

ORDRE DU JOUR / **PROCÈS-VERBAL** DE L'AGA DE LA BCS (Tous les membres de la BCS)

1. Bienvenue

- La séance est officiellement ouverte à 15 h 03 (HNR) le 8 août 2025.
- Comme cette année, le vote se déroulera à l'aide de la plateforme Election Buddy.
- Une séance de questions-réponses aura lieu jusqu'à la fin de la réunion.
- Aucun conflit d'intérêts n'a été déclaré par les membres et aucune modification n'a été demandée à l'ordre du jour publié.

2. Approbation de l'ordre du jour de l'AGA 2025 de BCS

- Motion présentée par Amanda Edge : « *IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle de Bobsleigh Canada Skeleton du 8 août 2025 soit adopté tel que présenté.* »
- Appuyée par Alysia Olsen.
- Motion adoptée.

3. Acceptation du procès-verbal de l'AGA 2024 de BCS

- Motion proposée par Kara Brown : « *IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024 de Bobsleigh Canada Skeleton soit adopté tel que présenté.* »
- Appuyée par Kien Tran.
- Motion adoptée.

4. Recevoir les rapports du président du BCS et du PDG du BCS

Rapport du président (David Leuty)

- Alors que le BCS a dû se concentrer sur la résolution de ses problèmes internes au cours des dernières années, l'environnement général dans lequel il évolue, à savoir le système sportif canadien, a été soumis à des pressions de plus en plus fortes, principalement en raison de la combinaison de plusieurs facteurs : les ONS doivent répondre à des attentes toujours plus élevées

(toutes justifiées et essentielles au bon fonctionnement de l'organisation et à la santé des athlètes), mais en devant le faire alors que les fonds alloués ont considérablement diminué.

- Au cours de l'année écoulée, la BCS a comblé de nombreuses lacunes. Les trois plus importantes sont les suivantes :
 1. Mise à jour ou création d'environ 25 politiques et autres documents administratifs, ce qui a permis à BCS (i) d'établir des exigences fondamentales en matière de fonctionnement et de surveillance, dont elle s'était généralement écartée, et (ii) d'être mieux à même de servir l'équipe en améliorant la clarté, la cohérence et l'équité des règles et des processus. BCS est désormais en totale conformité avec les attentes du Code canadien pour la gouvernance du sport.
 2. Rétablir la situation financière afin d'atteindre une stabilité financière raisonnable.
 3. Sortir du programme de surveillance renforcée de Sport Canada.
- La BCS est passée d'une situation où elle luttait pour sa survie à une position stable. Elle doit désormais se consacrer entièrement à la construction de son avenir et à l'atteinte d'une position durable et, à terme, solide, soutenue par une santé financière de plus en plus robuste.
- Les deux principaux moteurs, tant pour l'organisation que pour les athlètes à titre individuel, sont le professionnalisme et la performance.
- Le contexte politique et économique actuel n'est pas particulièrement propice à l'amélioration du financement du sport. Conséquences à court terme pour la BCS :
 1. Les frais d'inscription des athlètes ne devraient pas changer, et
 2. Dans la mesure où il existe une possibilité d'attirer ou d'augmenter le soutien du gouvernement ou des entreprises, BCS doit être considéré comme le lieu le plus intéressant pour allouer ces fonds.
- Au cours des 60 dernières années, BCS a connu une grande réussite, avec de nombreuses places sur le podium, grâce à une culture de l'excellence. Il y a quelques années, BCS a perdu son chemin. Mais être gagnant et leader fait partie de l'ADN de BCS. Chaque personne impliquée dans BCS doit s'engager à retrouver cette position.
- L'année écoulée montre que BCS est sur la bonne voie, même s'il reste encore du travail à accomplir.
- Merci pour votre dévouement continu.

Rapport du PDG (Kien Tran)

- Les deux priorités principales de l'année écoulée étaient (i) de mettre de l'ordre dans nos finances et (ii) de régler nos problèmes de gouvernance. Grâce à cela, BCS se trouve désormais dans une situation financière nettement meilleure et est solide sur le plan opérationnel et en matière de surveillance.
- Sur le plan financier, BCS est passée d'un déficit comptable de 328 000 dollars pour l'exercice 2023-2024 à un excédent comptable de 398 000 dollars pour l'exercice 2024-2025. Ce résultat a été obtenu grâce à une budgétisation efficace, à des réductions de coûts, au règlement des dettes et à la vente d'actifs. Le fonds de roulement net est passé de -678 000 dollars à -217 000 dollars, soit un redressement de 460 000 dollars.
représentant un redressement de 460 000 dollars. Nous devons continuer à progresser dans notre discipline financière, en particulier en ce qui concerne notre situation de trésorerie/liquidité (plutôt que comptable).
- En matière de gouvernance, BCS n'était conforme qu'à 30 % du Code canadien pour la gouvernance du sport au début de l'année dernière, et nous sommes désormais conformes à 100 %. Cela a permis à BCS de sortir du statut de surveillance renforcée de Sport Canada et d'obtenir quatre ans de financement de base. Sport Canada

cite désormais également la BCS comme exemple en matière d'amélioration organisationnelle et de bonne gouvernance.

- Les relations clés avec les partenaires financiers, les installations, les sponsors et les fédérations internationales ont été rétablies.

5. Recevoir le rapport des auditeurs et les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Rapport de la trésorière (Amanda Edge)

- Compte tenu de la situation financière précaire de BCS à la fin de l'exercice 2024, la priorité de la nouvelle direction en 2025 était de rétablir une discipline de gestion appropriée.
- À la fin de l'exercice 2025, BCS avait atteint une certaine stabilité, enregistrant un excédent comptable de 398 000 dollars contre un déficit de 324 000 dollars l'année précédente. Cependant, si le résultat comptable a connu une évolution favorable de plus de 700 000 dollars d'une année sur l'autre, la trésorerie réelle de BCS n'a augmenté que de la moitié de ce montant, pour atteindre seulement 9 000 dollars à la fin de l'exercice. Une partie importante de cette amélioration est due à un meilleur contrôle des coûts, les dépenses ayant été réduites de près de 300 000 dollars d'une année sur l'autre.
- Le financement de Sport Canada/COC a diminué de 32 %, soit 600 000 dollars, ce qui a transféré la charge financière vers les frais des athlètes. La contribution du gouvernement au financement total de BCS est passée de 85 % en 2024 à 54 % pour l'exercice 2025.
- Le fonds de roulement net s'est amélioré de 461 000 dollars par rapport à l'année précédente, mais restait négatif de 217 000 dollars à la fin de l'exercice. L'actif net/déficit du bilan s'est également amélioré, mais restait négatif de 210 000 dollars, contre 609 000 dollars l'année précédente. L'objectif doit être de ramener et de maintenir ces mesures à un niveau positif.
- À l'avenir, la direction financière de BCS donnera la priorité aux éléments suivants : (i) poursuite du contrôle et de la discipline en matière de dépenses, (ii) accent accru sur la diversification des sources de financement (parrainages, dons, partenariats, événements) et (iii) mise en œuvre de programmes complets et performants afin d'obtenir des résultats sur le podium.

6. Recevez le budget pour l'exercice clos le 31 mars 2026

Présenté par le PDG (Kien Tran)

- Budget présenté de 2,7 millions de dollars contre 2,1 millions de dollars pour l'exercice 2024-2025.
- L'augmentation du budget est principalement due à l'intégration dans le programme de bobsleigh des frais de déplacement et d'hébergement prévus pour les athlètes pour cet exercice financier.
- L'augmentation de 200 000 dollars du budget du programme de skeleton est due à la croissance de ce programme.
- Le financement de Sport Canada/COC reste inchangé par rapport à l'exercice 2024-2025.

7. Renouvellement du mandat des vérificateurs

- Motion présentée par John Fairbairn : « *IL EST RÉSOLU QUE les vérificateurs (Buchanan Barry LLP) soient reconduits dans leurs fonctions.* »
- Appuyée par Kien Tran.

- Motion adoptée.

8. Élection des administrateurs (à l'exception des athlètes administrateurs)

Candidate au poste d'administratrice (Amanda Edge)

- Motion proposée par Jane Channell : « *IL EST RÉSOLU QUE Amanda Edge soit nommée membre du conseil d'administration de BCS.* »
- Appuyée par Mike Evelyn.
- Motion adoptée.

Candidate au poste d'administratrice (Elisabeth Vathje)

- Motion proposée par Kien Tran : « *IL EST RÉSOLU QUE Elisabeth Vathje soit nommée membre du conseil d'administration de BCS.* »
- Appuyée par John Fairbairn.
- Motion adoptée.

Candidat au poste de directeur (Lars Olthafer)

- Motion proposée par Tara McNeil : « *IL EST RÉSOLU QUE Lars Olthafer soit nommé directeur du conseil d'administration de BCS.* »
- Appuyée par Amanda Edge.
- Motion adoptée.

9. Levée de la séance

- Aucune question n'a été soulevée.
- La séance est officiellement levée à 16 h 02 (heure normale des Rocheuses) le 8 août 2025.